



Historique



Historique

L'École militaire à la porte de Namur à Bruxelles
(1830-1870)

L'École de guerre belge jusqu'à la Première
Guerre mondiale
(1870-1914)

L'École de guerre entre les deux guerres
mondiales
(1919-1939)

L'École de guerre après 1945
(1947-1978)

L'Institut royal supérieur de défense - IRSD
(1978 à 2006)



Belgische Kanoniers. (K.L.M.)

L'École militaire à la porte de Namur à Bruxelles (1830-1870)

Lors de la campagne des Dix Jours de la jeune armée belge contre les forces armées hollandaises qui progressaient rapidement (août 1831), le commandant en chef, le roi Léopold 1^{er}, constata à quel point cette petite armée nationale manquait d'expérience dans beaucoup de domaines, notamment en matière de commandement, de communication, de travail d'état-major, de tactique et de stratégie. Le Souverain prit alors les premières mesures urgentes.

De 1834 à 1870, la nouvelle Ecole militaire assumait la formation d'environ quatre-vingts officiers qui, souvent après plusieurs années de stage, devinrent par la suite membres à titre définitif du petit corps d'état-major, à l'instar du modèle français. Cela se fit en organisant d'abord, de 1835 à 1846, trois cours uniques pour « aspirants au corps d'état-major » destinés aux jeunes officiers, et à partir de 1848, par la formation quadriennale « à la base » des promotions « artillerie-génie-état-major ». La matière spécifique des deux dernières années (école d'application) comprenait beaucoup d'artillerie et de génie, ainsi que d'autres matières liées au terrain (la topographie, la géodésie, la cartographie) mais peu de procédures d'état-major et de stratégie proprement dites.

Malheureusement, force fut de constater que les membres du petit corps d'état-major formés de manière approfondie (à l'issue du système des stages après l'Ecole militaire) s'enfermaient trop, par la suite, dans leur bureau et avaient trop peu de contact direct avec l'armée encasernée ou déployée sur le terrain, et qu'ils étaient donc devenus des bureaucrates !

L'École de guerre belge jusqu'à la Première Guerre mondiale (1870-1914)



Au cours des années 1860, l'Europe entière vit déferler l'armée prussienne sur les champs de bataille (notamment à Sadowa en 1866, où l'armée des Habsbourg fut écrasée), menée de main de maître par son efficace et redouté Generalstab (Etat-Major). Le roi Léopold II réagit énergiquement et voulut mettre en oeuvre une ancienne proposition du général Renard (chef du corps d'état-major en 1859, fondateur de l'Ecole de guerre). A l'instar de la Kriegsakademie (Académie de guerre) berlinoise, les fondations de l'Ecole de guerre belge furent établies le 5 avril 1868 (loi) mais surtout le 12 novembre 1869 (arrêté royal, premier statut). L'ouverture des cours n'eut cependant lieu qu'en 1871 dans l'abbaye de la Cambre à Ixelles (Bruxelles). On recruta et sélectionna de jeunes officiers ayant déjà quelques années d'expérience auprès de la troupe, dans les quatre « armes » classiques (infanterie, cavalerie, artillerie et génie). Le cours, qui durait trois ans, comprit d'abord 8, puis 7 mois de théorie

et 2 à 3 mois de pratique, et conférait à l'officier le brevet d'adjoint d'état-major (AEM en abrégé). Celui-ci devait encore suivre plusieurs années de stage. Le statut de recrutement des candidats, les cours à l'Ecole même et les stages en fin de cours furent souvent modifiés. En 1913, on en était déjà au huitième statut. Il est impossible ici d'en détailler le contenu, mais voici quelques dates importantes :

1876 Intérêt croissant pour l'équitation (beaucoup de stages à l'école d'équitation d'Ypres). Dissertation obligatoire en fin de troisième année. Possibilité de ne pas effectuer la première année moyennant certaines conditions/examens (jusqu'en 1913);

1886 Création du « cadre spécial » comprenant l'élite des AEM (appelée les « Verts », parmi lesquels le capitaine d'état-major Galet);

1889 Port par les AEM de l'emblème du « demi-éclair », d'après le modèle français introduit en 1803;

1894 Répartition des branches en branches littéraires, scientifiques et militaires et, jusqu'en 1910, en branches obligatoires et facultatives. L'accent fut surtout placé sur les 90 à 100 jours de pratique répartis sur les trois

années. Les AEM étaient dispensés de l'examen de major (jusqu'en 1976), ce qui eut un immense succès. Grand intérêt des stages postsecondaires, et premiers jeux de guerre à partir de 1900;

1910 Accent mis surtout sur l'art de guerre au détriment des branches non militaires. Plus de pratique aussi;

1912 Le chef d'état-major sur pied de paix (fonction créée à l'abbaye d'Ixelles en 1910) est systématiquement commandant de l'École de guerre tandis que l'adjoint d'état-major est directeur des études (double fonction);

1913 Tout le monde doit à nouveau suivre trois années d'études. Les officiers ayant obtenu 11/20 et non 13/20 à l'issue des cours ne reçoivent pas le brevet AEM mais un certificat « issu de l'École de guerre ».



En 1908-1909, l'École de guerre s'installa au complexe de la « nouvelle École militaire » à l'avenue de Cortenbergh, près du parc du Cinquantenaire à Bruxelles, une avenue tranquille à l'époque.

Fin 1909, le roi Albert Ier monta sur le trône et, soucieux de la sécurité extérieure du pays et conscient que le « miracle de 1870 » ne se répéterait plus, il prit les mesures militaires urgentes, entre autres celles relatives à l'École de guerre (voir ci-avant).

Durant la période 1870-1914, 42 divisions achevèrent leurs études à la jeune École de guerre belge. Six cent quarante-sept officiers y obtinrent le brevet AEM, dont 78 du « corps spécial », l'élite des « Verts ». Quarante-sept de ces officiers tombèrent au champ d'honneur pendant la Grande Guerre (1914-1918) ainsi que quatre officiers qui n'avaient pas achevé les trois années en août 1914. Le mémorial de l'École de guerre porte leurs noms. Pendant la guerre, quelques cours d'état-major accélérés, appelés CIEM (Centre d'instruction d'état-major), furent organisés à Furnes.

L'École de guerre entre les deux guerres mondiales (1919-1939)

Après la Grande Guerre et une rapide remise en ordre des locaux qui avaient été occupés pendant quatre ans, l'École de guerre fut rouverte en mars 1919 : le chef d'état-major en était toujours le commandant, le système des « issus de l'École de guerre » (des lauréats ayant obtenu globalement 11/20 mais pas 13/20) fut introduit et resta en vigueur pendant 10 ans.

Pour donner une chance aux nombreux vétérans, trois cours d'état-major réduits (le nombre de participants étant représentatif d'une division) furent organisés. Les officiers qui suivirent ces cours remplacèrent ceux qui auraient dû constituer la 44e division de 1913, lesquels furent arrêtés par la guerre.

Dès la fin 1919, un arrêté royal rétablit l'École de guerre en tant qu'établissement d'instruction autonome, sous l'autorité directe du ministre de la Guerre (bientôt ministre de la Défense nationale).

Fin 1919, la 45e division débutait selon le schéma suivant : examens d'admission, quatre stages (autre arme, deuxième autre arme, aviation, manœuvres niveau régiment), trois années académiques, encore un an de

stage dans l'état-major d'une grande unité et finalement un an de stage dans l'État-Major général pour être sélectionné (donc 6 à 7 ans en tout).

Début 1924, le corps d'état-major fut supprimé et les détenteurs du nouveau titre de breveté d'état-major (donc BEM au lieu d'AEM) furent/restèrent entièrement intégrés dans leur arme d'origine.

En 1927, il fut décidé qu'à partir de 1930 les études seraient ramenées de trois à deux années, que les stages postsecondaires ne dureraient plus que 30 mois et que le « régime Termonia » entrerait en vigueur : les cours auraient uniquement lieu l'avant-midi et prendraient la forme de discussion ouverte entre chargé de cours et élèves (questions/réponses, synthèse, test de contrôle éventuel). L'après-midi serait réservée à l'équitation, l'école de conduite et la préparation des cours du lendemain.

Toutefois, la doctrine enseignée resta par trop conventionnelle. Elle ressemblait trop à celle prônée par l'armée de l'Yser de l'époque, si bien que finalement, il n'y eût que de rares tentatives pour mettre les esprits en mouvement. Les cours étaient surtout de nature militaire

et on introduisit trop tard ce qu'on appellera en 1935 le « cours supérieur de la guerre ».

Dans les années 1930, l'École de guerre dispensa également d'autres cours à des candidats officiers supérieurs d'active, des lieutenants-colonels de la réserve, des cours de néerlandais aux stagiaires mêmes mais également à des officiers de la région de Bruxelles. Un « Centre pour hautes études militaires », mieux connu sous le nom de CHEM, sur l'exemple français, fut créé et, de 1936 à 1938, un cours accéléré de tactique de trois mois pour commandants de grandes unités (le cours des maréchaux) fut organisé.

De 1919 jusqu'à la mobilisation générale en septembre 1939, 23 divisions achevèrent leurs études à l'École de guerre. Un total de 463 brevets AEM/BEM et 30 attestations « issu de l'École de guerre » y furent délivrés. Soixante officiers étrangers suivirent les cours. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, 31 officiers BEM perdirent la vie au combat, furent abattus dans la résistance armée ou moururent des suites de leurs blessures ou de privations subies dans les camps.

L'École de guerre après 1945 (1947-1978)



Après une nouvelle remise en ordre des locaux occupés pendant quatre ans, l'École de guerre commença à reprendre vie à partir de novembre 1946 au numéro 150 de l'avenue de Cortenbergh. Elle organisa, sur l'exemple britannique, cinq sessions de trois mois du cours de l'École tactique toutes armes (ETTA) pour des candidats officiers supérieurs. Le commandant désigné à l'École de guerre en février 1947 appliqua d'abord le programme de cours de la 64e division (transitoire) de 1938 : cours de remise à niveau, information sur les écoles d'armes, obtention du brevet d'état-major (BEM) directement (et conditionnellement) en mai 1947, moyennant une dissertation conséquente rédigée « sur le tas », à remettre pour septembre 1949 !

Après une nouvelle remise en ordre des locaux occupés pendant quatre ans, l'École de guerre commença à reprendre vie à partir de novembre 1946 au numéro 150 de l'avenue de Cortenbergh. Elle organisa, sur l'exemple britannique, cinq sessions de trois mois du cours de l'École tactique toutes armes (ETTA) pour des candidats officiers supérieurs. Le commandant désigné à l'École de guerre en février 1947 appliqua d'abord le programme de cours de la 64^e division (transitoire) de 1938 : cours de remise à niveau, information sur les écoles d'armes, obtention du brevet d'état-major (BEM) directement (et conditionnellement) en mai 1947, moyennant une dissertation conséquente rédigée « sur le tas », à remettre pour septembre 1949 !

Fin 1947, un nouveau système fut introduit, qui ne subsista que quelques années seulement :

- après le concours d'admission, six mois de stages préliminaires dans les différentes écoles d'armes et les unités « autre arme » ;
- une première année à l'École de guerre au « cycle d'état-major », donnant lieu à l'obtention du brevet d'adjoint d'état-major (AEM), désormais revêtu d'une nouvelle signification ;

- un an de stage dans l'état-major d'une «grande unité» (brigade, division, corps d'armée ou niveau équivalent) ;
- ensuite un an à l'École de guerre au «cycle d'études supérieures d'état-major» donnant lieu à l'obtention du brevet d'état-major (BEM) ;
- un stage à l'aviation militaire (appelée force aérienne à partir du début 1949).

Suivirent alors 25 ans de système très stable articulé sur quatre périodes :

- examens d'admission généraux (portant surtout sur la maturité, les langues, l'histoire militaire) ;
- quelques mois de stage dans les écoles d'armes/unités, suivis des examens militaires s'y rapportant ;
- une première année académique à l'échelon « brigade-division » ou équivalent, comportant entre autres une dissertation sur l'histoire militaire (comme avant 1914) ;
- une deuxième année à l'échelon « corps d'armée et supérieur » ou équivalent, avec une dissertation plus générale, un voyage d'études et une épreuve finale devant un jury extrascolaire donnant lieu à l'obtention du brevet d'état-major BEM (conféré par AR).

La matière enseignée porta tout d'abord sur les branches militaires (l'infanterie, les troupes blindées, les différentes sortes d'artillerie, le génie, la logistique, le service médical, le renseignement, le service d'état-major, le mouvement, bientôt l'aviation légère et l'appui aérien, etc., ainsi que les branches spécifiques à la force aérienne). Mais la grande nouveauté de l'enseignement dispensé à l'École de guerre fut la création du (volumineux) « cours supérieur de la guerre » (la stratégie, l'art et l'histoire militaires, l'histoire diplomatique, la critique historique, le droit, l'économie politique, etc.). Tardivement (vers 1970), on pensa aussi à la « mise en condition » des forces armées et, dans ce but, un premier cours « direction et gestion » fut dispensé.

En 1952 commença à l'École de guerre le cours de technique d'état-major trimestriel (3 mois) sur l'exemple britannique, pour de jeunes officiers des trois forces. En 1954 démarraient également deux sortes de cours pour officiers de réserve.

Les points suivants sont dignes d'être mentionnés, eu égard à la stabilité dont bénéficia cette grande école pendant un quart de siècle :

L'évolution vers le champ de bataille nucléaire dans les

années 1950 (impulsion donnée par le colonel BEM Crahay) ;

- « l'ouverture vers l'extérieur », vers les universités, etc., depuis la fin des années 1960 (impulsion donnée par le colonel BEM Blondiau) ;
- le développement des voyages d'études, de la visite aux grands champs de bataille de l'Europe occidentale aux voyages dans toute l'Europe et, à partir de 1963, aux voyages dans le monde entier (entre autres aux États-Unis) ;
- l'application de techniques modernes : l'étude de nouvelles techniques de recherche et l'utilisation d'ordinateurs dans les domaines de la direction et de la gestion (entre autres pour le telebattle annuel) ;
- les cycles de formation des officiers supérieurs d'active dans les années 1970 : direction et gestion, logistique générale et particulière.

•

De 1947 à 1976, 29 divisions finirent leurs études à l'École de guerre, 727 brevets BEM et 10 attestations SA/AEM (jusqu'en 1952) furent conférés à des officiers belges. Environ 120 officiers étrangers suivirent les cours. Il est intéressant de faire remarquer qu'il y eut de grandes « pertes » durant cette période : en moyenne 7 stagiaires par division durent quitter le cours BEM avant terme !

L'Institut royal supérieur de défense - IRSD (1978 à 2006)



Durant ses premières années de présence à l'avenue de Cortenbergh, et à partir de 1991 dans l'ancienne Ecole des Cadets quasiment dépeuplée au Quartier Sainte-Anne à Laeken, l'Institut s'organisa en trois parties :

- la direction administrative et technique de l'Institut ;*
- la direction des études, avec huit départements : cinq départements opérationnels (les composantes terrestre, aérienne, marine, service médical, opérations joint) et trois départements spécialisés (sécurité et défense, management et leadership, administrateurs militaires depuis 1997) ;*
- le CED, qui acquit une grande renommée sur le plan national et international.*

Hormis les cinq cours principaux (le cours technique d'état-major, le cours pour candidats officiers supérieurs, le cours supérieur d'état-major, le cours supérieur d'administrateur militaire, les hautes études de défense pour les autorités supérieures, l'IRSD organise aujourd'hui encore quelques autres cours : le cours pour conseiller en droit de conflits armés, le cours de formation et d'information d'officiers de réserve, le cours de marchés publics, et les séminaires pour futurs chefs de corps.

Au cours de la dernière décennie, l'Institut évolua rapidement au travers de :

- la collaboration fortement accrue entre les deux Instituts d'enseignement supérieur militaire, sous l'autorité du Commandant de l'ERM ;
- la possibilité pour les officiers BEM et les administrateurs militaires de suivre une formation équivalente dans des Instituts étrangers similaires.

Depuis son origine, l'IRSD a formé un grand nombre de jeunes officiers supérieurs (31 promotions). Il a conféré 648 brevets d'état-major à des officiers belges (les 36 brevets BEM obtenus extras-muros non inclus), 179 brevets supérieurs d'état-major à des officiers

*internationaux (27 divisions), 70 brevets supérieurs d'administrateur militaire à des officiers belges et 7 brevets supérieurs d'administrateur militaire à des officiers internationaux (4 sessions depuis 1997).**Bien que le premier souci des commandants successifs fût de maintenir la valeur de l'enseignement dispensé à un niveau élevé, aussi bien en ce qui concerne le contenu que la forme, l'amélioration systématique et permanente de la qualité fut placée en haut de l'agenda de l'IRSD à partir des années 1990.*



